

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_234 : DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'INSERTION - ACTION
"SAISONNIERS INSERTION " 2021

L'an deux mille vingt , le quinze décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgrausals à Albi le mardi 15 décembre 2020 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Monsieur Jacques ROUSSEL

Membre excusé : Monsieur Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Laurence PUJOL (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Gilbert HANGARD (pouvoir à Anne GILLET VIES), Alfred KROL (pouvoir à Thierry DUFOUR)

Votants : 48

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 15 DÉCEMBRE 2020

N° DEL2020_234 : DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'INSERTION - ACTION "SAISONNIERS INSERTION " 2021

Pilote : Politique de la ville

Madame Naïma MARENGO, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois porte et coordonne un programme local d'insertion socioprofessionnelle au profit de la formation et de l'emploi des publics du territoire en situation de précarité. Elle a aussi expérimenté avec succès jusqu'en 2016, la possibilité de pourvoir des postes de saisonniers, notamment pour la période estivale, avec des personnes éloignées de l'emploi.

Le conseil départemental, organisme intermédiaire qui contrôle localement les dispositifs du FSE, a demandé à l'Agglomération d'afficher cette action qualitativement et qualitativement en lien avec la volonté politique de développer l'offre d'insertion du territoire. L'Agglomération a ainsi délibéré une première fois en 2017 et cette action se pérennise depuis.

L'action « saisonniers insertion », propose, à des publics éloignés de l'emploi, des temps de travail effectifs et rémunérés, au sein de services de l'Agglomération. Elle permet ainsi aux participants de s'appuyer sur cette expérience pour trouver une nouvelle dynamique, définir un projet professionnel, accéder à un contrat de travail durable, travailler en intérim et, plus largement, de se professionnaliser.

Pour 2021 le prévisionnel de départ proposé, est de 30 postes réservés à des candidats en insertion ou 4 000 heures de travail. Des postes supplémentaires peuvent être proposés en insertion pour couvrir d'une part, des remplacements non pourvus par ailleurs par les autres types de recrutements, d'autre part, prolonger des personnes en premier contrat, notamment en cas de défections ou d'absences (accident, maladies).

Il est proposé, aussi de valoriser les salaires versés aux saisonniers insertion en facilitant l'utilisation de cette action pour l'emploi de publics de Cantepau dans le cadre des « chantiers tremplin » avec le Projet de Rénovation Urbain (PRU).

Le coût prévisionnel total 2021 est de 64 000€ prélevés sur l'enveloppe des crédits disponibles alloués aux ressources humaines au titre des besoins estimés en remplacements de l'exercice.

Cette action s'inscrit dans le programme d'insertion de l'Agglomération et émerge au FSE à hauteur de 50%.

En réservant ainsi des postes de salariés saisonniers, nous décidons d'utiliser une partie des crédits que nous allouons aux ressources humaines et du travail des services communautaires comme solution alternative pour agir sur la levée des freins socioprofessionnels, la professionnalisation et l'accès à l'emploi pour des publics précaires.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du bureau communautaire du 27 octobre 2020,

CONSIDÉRANT que l'action « saisonniers insertion », agit comme solution alternative sur la levée des freins socioprofessionnels, la professionnalisation et l'accès à l'emploi pour des publics,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'action annuelle « saisonniers insertion » prévoyant de réserver en 2021, 30 postes à des candidats en insertion ou 4 000 heures de travail.

AUTORISE la présidente à remplir toutes les démarches inhérentes au dossier et à signer, y compris dans le cadre d'un avenant.

DIT que les montants des rémunérations, relatifs aux postes et heures travaillées, par des publics en insertion, sont prélevés sur les crédits disponibles alloués en dépenses aux ressources humaines au titre du budget primitif 2021.

DIT que, pour les remplacements effectués par des publics en parcours, avec le programme local d'accompagnement global professionnel de l'Agglomération, il est appelé du FSE, y compris dans le cadre d'un avenant si nécessaire. Les recettes allouées sont inscrites de même au Budget 2021 des ressources humaines.

Pour extrait conforme,
Fait le 15 décembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL